

JANVIER
2022 #
N°45



Sur La Sye

Édit

Bleu, blanc, rouge



Ce début d'année est marqué par un nationalisme exacerbé, cherchant à diviser une patrie unissante. Inquiétant. Cette notion d'une nation fermée et exclusive s'oppose à celle d'une patrie ouverte et inclusive. Une nation où le repli sur soi, la peur et l'exclusion de l'autre s'assoient sur une patrie fraternelle est une notion qui mène à la belligérance. La triste histoire du siècle dernier nous le montre.

Lors de la Seconde Guerre mondiale, le Chant des partisans fut l'hymne de la Résistance française à l'occupation par l'Allemagne nazie. Exemple du chant patriotique, ce chant engagé s'adresse au peuple français occupé et opprimé. Il l'appelle à se soulever et à lutter contre l'opresseur nationaliste, impérialiste. Ce qu'il fit jusqu'à sa libération.

Musique et paroles, composées par une émigrée et un fils d'émigré, chantent pour la libération de la France. Leur pays accueillant.

A Aouste, le 8 mai autour du monument aux morts, nous nous retrouverons pour fêter la victoire de la patrie Bleu Blanc Rouge.

Au nom du conseil municipal je souhaite à toutes et à tous très bonne année 2022. Qu'elle soit illuminée par une vie ouverte aux autres avec le bonheur d'une santé préservée.

Denis Benoit
Maire d'Aouste et Président
de la CCCPS

Déclarations d'urbanisme en ligne à la cccps

Le service mutualisé urbanisme de la CCCPS (guichet numérique autorisation urbanisme) propose à partir du 1er janvier 2022 de déposer en ligne vos déclarations d'urbanisme, notamment vos demandes de permis de construire.

Site cccps : www.cccps.fr

Directeur de publication :

Denis BENOIT, maire d'Aouste-sur-Sye

Rédacteur en chef : Thierry Guerraz, 26400 Marsanne

Impression : Imprimerie LE CRESTOIS, 26400 Crest - Imprimé en 1 500 exemplaires

Achévé d'imprimer : décembre 2021

Aouste sur Sye

en biovallée®

LETTRE D'INFORMATION

Rond-point des Alpes Le plein de couleurs !

Et une fresque de plus ! Cette fois, elle contribue à embellir depuis octobre l'entrée ouest d'Aouste (rond-point des Alpes). La commune a passé commande au collectif Sorry Graffiti. Quatre de ses artistes ont réuni leurs talents pour la réalisation de cette fresque que « Sur la Sye » a décidé de mettre en valeur avec la photo ci dessus. Le thème est à dominante environnementale (représentations de tulipa praecox, de coquelicots et d'épis).

C'est avec la même préoccupation d'embellissement de la commune que la municipalité a passé une convention avec le CAUE (Conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement) pour revoir les dispositifs incitant les aoustois à rénover leurs façades.

Déchets : extension des consignes de tri



Depuis le 4 octobre dernier, les consignes de tri ont évolué. La CCCPS qui a en charge la gestion des déchets sur le territoire souhaite que tous les emballages en plastique se trient, et plus seulement les bouteilles et flacons. Ils sont à déposer dans les bacs jaunes. Les

objectifs ? Faciliter le geste de tri et augmenter le recyclage. Pour vous assister dans vos gestes, un guide de tri a été distribué dans les foyers. Pour ceux qui ne l'auraient pas reçu, il est disponible sur cccps.fr

Un rappel qui s'impose : quand un déchet est trop volumineux et qu'il n'entre pas dans une colonne, il ne faut en aucun cas le déposer par terre mais plutôt se rendre à la déchetterie.

La propreté, encore et toujours

On aimerait ne plus avoir à en parler mais malheureusement le constat ne varie guère : certaines incivilités nuisent grandement à la propreté de la commune. Des exemples ? Les abords des points d'apport volontaire autour desquels sont déposés les déchets. Il suffit juste de les placer à l'intérieur des colonnes ou d'amener en déchetterie ce qui ne doit pas y rentrer !

Idem pour les animaux de compagnie. Encore trop de crottes sur les trottoirs des rues. Là encore la solution existe en se dotant d'un sac plastique pour ramasser les excréments de vos canidés préférés. De même, les propriétaires de chats du centre bourg se doivent de mettre à disposition chez eux une litière qui évitera à leur animal de souiller les rues et ruelles. Autant de gestes simples qui bénéficieront au bien être de tous !

Bâtiment St Christophe : ça se précise !

Quel avenir pour les 350 m² de l'ex école St-Christophe située rue Charles Chapoutat ? Après des études menées sur l'état du bâti et sur la pré-programmation réalisée par le CAUE (Conseil en architecture, urbanisme et environnement), la municipalité, propriétaire des lieux, s'oriente vers une cession à la société coopérative d'intérêt collectif (Scic)

« Villages vivants » dont l'une des particularités est de réhabiliter des locaux pour installer des activités et services de proximité à fort impact social. Créée en juillet 2018 et implantée sur Crest, elle compte 10 salariés et possède à son actif 9 opérations immobilières.

En l'occurrence, l'ambition de la mairie est que s'implantent à l'échéance 2024 deux commerces dont un restaurant au rez-de-chaussée et des bureaux aux étages, pour constituer ce que l'on appelle un tiers-lieu.

Après une nouvelle étude qu'elle financera, « Villages vivants », se prononcera d'ici quelques mois sur une décision ferme d'achat, sachant que le coût de ce projet est estimé à environ 1,5 millions d'euros. La commune peut compter sur le soutien de l'Agence Nationale de Cohésion des Territoires. Elle a également décidé d'acquérir des parts sociales dans la Scic « Villages vivants » afin de faire partie de la gouvernance, « une manière, selon Denis Benoit, de veiller à ce que la notion d'intérêt général soit constamment maintenue ».

LA PAROLE À . . .

Raphaël BOUTIN (co-gérant de la Scic Villages Vivants)

« Face au coût important qu'engagera la réhabilitation de ce bâtiment, nous financeons des études supplémentaires d'architectes pour connaître tous les tenants et aboutissants de ce beau projet. A l'issue de ce travail, dans 6 mois environ, nous serons alors en mesure de faire une proposition de rachat à la mairie.

Ce futur lieu économique n'a pas vocation à remplacer ni à concurrencer ce qui existe déjà mais plutôt d'être un outil dont les associations et commerces pourront se saisir. En décidant d'acquérir des parts sociales au sein de notre SCIC qui ne verse aucune dividende à ses associés, la commune d'Aouste joue parfaitement le jeu de l'économie sociale et solidaire ».

Brève

Les nouveaux horaires de la médiathèque

Mardi de 16h30 à 18h, mercredi de 8h30 à 18h, jeudi et vendredi de 16h30 à 18h.

Raymond Riffard nous a quitté

Décédé mardi 24 août, Raymond Riffard fut maire d'Aouste de 2008 à 2014. Lors de l'hommage que lui a rendu le conseil municipal le 13 septembre dernier, Denis Benoit a rappelé l'engagement de celui qui fut à l'origine notamment de la réalisation de la médiathèque et du restaurant scolaire.

Un bâtiment sauvé de la destruction

Destiné à l'origine à la démolition, le cabanon communal dit du « petit parc », tout proche de la rue des Remparts et de la crèche intercommunale, fait finalement l'objet d'une rénovation. La municipalité a répondu positivement à la proposition de l'association « Les amis des chantiers citoyens » d'entreprendre des travaux de réfection et de consolidation de ce lieu. Une dizaine de personnes en moyenne s'y attèle depuis juillet dernier. Une fois les travaux achevés probablement vers février prochain, ce bâtiment sera mis à disposition de l'association pour l'aider à poursuivre ses actions dans l'intérêt de la commune.

L'hirondelle fait...le vélo

Férus absolus de vélo, Laure Besson et Jonathan Delcambre, installés à Aouste depuis 2014, ont créé « La sacoche hirondelle » en juin 2021. Dans leur atelier rue de Surville, ils fabriquent et proposent trois types de sacoques artisanales pour vélos rendant plus aisés les déplacements : la sacoche voyage, la sacoche travail et la sacoche multi-usages. Du 100 % made in France ! Contact : 07 69 96 12 47

Un guide pour tout savoir sur Aouste



Plus d'une vingtaine de nouveaux résidents aoustois ont répondu à l'invitation de la municipalité le 23 octobre dernier. A cette occasion et entre autres choses, il leur a été remis le nouveau guide de la commune. Par le biais de fiches, on y trouve un tas d'informations utiles : la composition du conseil municipal, les contacts des associations aoustoises, les commerces présents sur la commune, les démarches diverses à effectuer... Ce guide n'est bien sûr pas réservé uniquement aux nouveaux arrivants. Il est disponible à l'accueil de la mairie.

Rénovation thermique : un chantier qui roule

En s'engageant dans la rénovation thermique de salles de classes élémentaires, de l'espace périscolaire et de la mairie, la municipalité s'attaque à un chantier d'envergure. Les enjeux ne le sont pas moins puisque les bâtiments en question se révèlent être très énergivores (facture annuelle de l'ordre de 25 000 euros d'électricité sur le groupe mairie-école). Un chantier auquel de nombreuses entreprises locales sont associées et qui se déroule sous les meilleurs auspices comme le souligne Denis Benoit, le maire d'Aouste : « Nous sommes en avance sur le prévisionnel, deux classes élémentaires étant déjà refaites

avant la fin de l'année 2021. Et nous sommes très satisfaits de la qualité du travail réalisé. La commune en a profité pour ouvrir deux locaux, l'un, à titre provisoire, pour la police municipale, l'autre sous forme de vestiaire pour le personnel communal. ».

Cette rénovation se veut exemplaire avec l'emploi de matériaux biosourcés (fibre de bois, chanvre local).

En 2022, la reprise thermique des autres classes élémentaires et du périscolaire sera achevée avant que les travaux dans la mairie ne débutent durant l'été. Ils devraient durer environ un an.

Et la gagnante est... Maryvonne Sibourg



Après un vote réunissant 96 personnes, la palme de la photo la plus appréciée est revenue à Maryvonne Sibourg à l'occasion du concours photos lancé par la municipalité. Ce cliché est visible en mairie.

Les visuels de Jean-Michel Faton, Chrystelle Eynard, Sylvie Faure et Monique Girard ont complété le palmarès.

Au top les comptes locaux !

20 sur 20, telle est la note attribuée par la Direction générale des Finances Publiques à la commune d'Aouste pour la qualité de ses comptes locaux. Ce score élogieux indique que les comptes communaux sont sincères et qu'ils donnent une image fidèle de la situation financière d'Aouste.

Il traduit parfaitement le sérieux et le suivi méthodologique des agents du service comptabilité de la commune pour gérer à court, moyen et long terme les flux financiers. Félicitations à eux !

Le 30 km/h s'impose dans certains secteurs

Dans sa quête d'assurer une circulation sécurisée et apaisée et d'établir une cohérence, la municipalité a pris un certain nombre de mesures visant à réduire la vitesse des automobilistes.

Ainsi plusieurs secteurs de la commune passeront début 2022 dans des zones limitées à 30 km/h : rue de la Gare, rue du 19 mars 1962, rue Auguste Chenu et les voies d'accès aux lotissements du nord.

Tout dernièrement, la rue Chapoutat est déjà passée sous le régime du 30 km/h. La zone de rencontre (Grande Rue et rue de l'allée) se maintient pour sa part à 20km/h, et sera étendue à la Place de la poste après les travaux.

La sécurité est l'affaire de tous

A partir de janvier, la mairie se lance dans une phase test dans le cadre du dispositif de la participation citoyenne sur les quartiers jardin d'Augusta et St François. Deux référents par quartier, choisis par la commune, formés par la gendarmerie et à l'écoute de la population, seront chargés de faire le lien et de remonter des informations auprès de la gendarmerie de Crest avec laquelle la municipalité signera une convention courant janvier. Ce dispositif s'inscrit dans une démarche de la prévention de la délinquance, complémentaire de l'action de la gendarmerie nationale.

Car la sécurité est l'affaire de tous et non pas seulement celle des forces de l'ordre.

Votre AGENDA

- **VENDREDI 7 JANVIER 2022** : remise des prix du concours d'illuminations à 19h salle Pitchoune
- **SAMEDI 8 JANVIER 2022** : vœux du maire et de la municipalité aux habitants de la commune de 14h à 17h sur le parvis de la salle des fêtes. Echanges autour d'un arbre à voeux à garnir.
- **DIMANCHE 23 JANVIER 2022** : concours de belote à 14h à la salle des fêtes organisé par l'ATA tennis.
- **VENDREDI 4 FÉVRIER 2022** : carnaval des enfants avec goûter et déambulation dans le village à partir de 16h30 organisé par le Sou des écoles et la commission culture animations.
- **SAMEDI 12 FÉVRIER 2022** : karaoké et snack de la St Valentin à 19h30 à la salle des fêtes organisé par graines de Scène.
- **SAMEDI 5 MARS 2022** : bal folk à partir de 19h à la salle des fêtes organisé par le Sou des écoles.
- **SAMEDI 19 MARS 2022** : commémoration de la fin de la guerre d'Algérie au monument aux morts organisé par la FNACA.